

État des présences

ÉLUS		Présence
Isabelle	Coco	
Alain	Deguet	
Cédric	Fairand	
Anatole	Lesselier	Dém
Thomas	Filoque	
Maëlan	Leclerc Kéroullé	
François	Lemarié	
Patrice	Lemoine	
Solène	Nedellec	
Thomas	Paillette	
Ghislaine	Potel	
Sabine	Vandewoestyne	
Monique	Zuba	
SALARIÉS		
Sylvain	Rauch	
Frédérique	Haté	
INVITÉ		

TEMPS DE RÉUNION	
DEBUT	FIN
20h	23h45

Quorum atteint 8 sur 14 élus.

ABSENTS
5
EXCUSÉS
0
PRÉSENTS
8

Ordre du jour.

1. Faire un point sur les outils de travail mis en place avec Frédérique Haté et Sylvain Rauch
2. Faire un point mise en place et des travaux de chaque commission Les supports de communications.
3. Election du président : quelles solutions pour finir l'année ?
4. Calendriers (Compétitions, Formations)
5. Calendrier du Comité Directeur.
6. Questions diverses.

En préalable à la réunion, Thomas Filoque demande si tout le monde a bien reçu les documents liés à cette réunion. C'est Ok pour tout le monde, néanmoins nous regrettons le fait de les avoir eus si tardivement. Thomas Paillette répond que ce fût juste un problème de suite de validation.

Demande de François Lemarié sur les présences de Maëlan ? Est-elle excusée ou pas ? Vérification de ses présences. Non pas d'excuse pour ses dernières absences. Thomas doit prendre contact avec elle afin de savoir ce qu'il en est. François L ajoute qu'il serait intéressant de savoir ce qu'elle veut faire.

Présence de Maëlan corrigée sur place pour le 17/03.

1. Faire un point sur les outils de travail mis en place avec Frédérique Haté et Sylvain Rauch.

Sylvain et Frédérique présentent leurs outils de travail. Drive et gestion comptable.

Frédérique fait un bilan rapide du fonctionnement de la ligue en termes financiers. Il y a sur les comptes : 21000€ au 31/05

Des sommes sont à venir : Boni de fusion 8 000€ de la BN, les championnats Régionaux, le compte Paypal

Elle annonce un versement de 6856€ sur 16000€ attendus en numéraire. On estime à une date ce que le CR Basse Normandie doit et cette somme doit être versée à la fusion. Il manque 10 000€ de numéraire.

Thomas Filoque annonce que c'est un sujet qui n'est pas clos. Il explique qu'il a demandé des comptes par le biais de la FFME réunion avec François Lemarié. Le secrétaire, Trésorier de la FFME Les éléments ne sont pas suffisants. Nouvelle réunion en prévision.

Frédérique rappelle aussi qu'il lui manque des pièces comptables pour justifier les dépenses des frais engagés.

Frédérique présente ensuite les comptes bancaires : 3 comptes différents. PEL, Paypal, et courant Le creux de la vague se situe généralement vers la fin d'année. Entre septembre et décembre. « L'automne est difficile »

Les versements FFME sont tardifs vers décembre et cela ne nous aide pas pour notre trésorerie de fin d'année.

Monique Zuba demande si on peut anticiper. Frédérique répond que ce n'est pas évident par rapport aux fournisseurs qui doivent être payés à trente jours. Techniquement Fred s'arrange pour que les dépenses se passent bien.

Elle doit voir Sabine Vandewoestyne, la trésorière, pour caler le fonctionnement.

Frédérique rappelle aussi qu'il faut rentrer dans un système qui génère de la prestation pour financer les salaires. Au moins 6500€ par an pour financer les salaires de la ligue. 4500 licenciés à 11€ fait 8000€ en moins par rapport à avant. Les calculs nous échappent pour ce résultat ou nous ne comprenons pas cette somme. Le sujet est reporté.

La convention d'objectifs est déjà calquée sur la nouvelle région.

Un point est fait sur les cotisations des différents CT :

Manche : 1,5€ ; Calvados : 5€ ; Eure et Seine Maritime : 6€ ; Pas de retour pour l'Orne.

Sylvain Rauch avait demandé en janvier aux CT de faire un point et de valider une cotisation en fonction d'un projet.

Sabine V : Quelles prestations ?

Sylvain R : Les prestations sont le seul levier qu'on ait pour boucler un budget afin de ne pas avoir de problème de trésorerie. Nous sommes un peu tributaires des versements FFME.

Sylvain continue en présentant des prestations comme logiques : développement des clubs et Ligue. Attention particulière portée sur les bureaux d'étude des SAE. La FFME fait signer des contrats mais c'est le technicien de la ligue qui a fait le travail et sans contrepartie. C'est un manque de gestion de la part de la FFME. Attention c'est un marché concurrentiel.

Thomas F insiste en disant que la FFME fait comme nous en recherchant de la prestation et qu'il faudra mettre ce point sur la table au moment de la réunion avec la FFME pour l'établissement de la convention avec la Ligue.

François L valide ces propos en précisant qu'il sera nécessaire d'avoir une contrepartie sur l'expertise qu'on apporte.

Sylvain R présente ses interventions pour la FFME sur les DE. 1 semaine correspond à environ 1 500€ de rentrée d'argent. Il fait encore 3 semaines de ce type.

D'autres pistes : développantes ...

Frédérique présente les frais de déplacements. Ils sont très importants pour Sylvain. A voir, l'achat d'une voiture.

Achat d'une voiture, location, coûterait moins cher ... faire baisser le compte déplacement.

Sylvain dit qu'il se déplace moins mais avec plus de charges. (Distances)

A ce jour, environ 350€ par mois de frais de déplacement.

Thomas Paillette demande combien ça coûterait et de budgétiser un tel achat.

Il propose de donner à Sabine la recherche de véhicules et voir ce qui pourrait être fait pour les déplacements.

Bilan :

Le fonctionnement de la Ligue est actuellement sur un système standard de ce qui fonctionnait avant. (CR HN) Attention de ne pas négliger les prestations.

Par rapport aux stages et autres actions qui arrivent, on est bien financièrement, termine Frédérique.

2. Faire un point mise en place et des travaux de chaque commission. Les supports de communication.

- a) La commission de surveillance des opérations électorales. Elle a pour mission de vérifier le bon déroulement des scrutins. Thomas F a proposé des noms : Luc Hostingue (négatif car

volonté de s'impliquer au niveau de son CT) ; Nicolas Cosson : positif et Jean-Pierre Frodelo (présent à la première AG) positif. : Nous avons besoin d'eux pour la préparation des AG pour le bon déroulement des votes et élections. Si vous connaissez quelqu'un ? Il faut être un peu au courant de comment se déroulent des élections et seront mobilisés 2 fois par an pour être scrutateurs. Ils ne peuvent pas être élus de Ligue ou CT.

Nicolas Cosson et Jean-Pierre Frodelo sont validés pour être sur cette commission. Il manque 1 membre.

- b) Commission disciplinaire : 3 membres qui doivent être proches des règlements, afin de répondre à des situations de litige. Au niveau national, c'est important. Pour nous, si cette commission n'est pas pourvue, c'est la nationale qui prendra en cas de besoin le relais.
- c) Commission Haut niveau :

Membres : Antoine Hostingue, Sabine Vandewoestyne, Tom Durel, Antoine Domenech et Patrice Lemoine. Ils se retrouveront le 19/06 pour définir un responsable et leur programme.

- d) Commission Compétition : Ghislaine Potel, Thomas Filoque. Ils doivent se rencontrer afin de déterminer quotas et orientation pour les compétitions régionales. Commission Compétition devra avoir une adresse mail pour avoir retour des compétiteurs. Il faudra plus communiquer sur les retours d'expérience sur les différentes compétitions.
- e) Commission Communication : Isabelle Coco, Solene Nedellec.

Remettre à jour les liens. Actu des clubs sur la page FB
Isa renvoie les infos. La Newsletter est presque prête. Doc info sécu.

Les supports :

- la Ligue dispose d'un site qui est à jour
- d'une page Facebook
- d'un mail aux clubs pour les informer des sorties des calendriers
- d'une newsletter
- d'un support papier : le catalogue des formations et stages.

Tout est presque finalisé et reste à être envoyé.

- f) Commission Sécurité.

Adrien Bourget fera un retour sur les derniers apports de la FFME (réunion en juin). Cette Commission doit être mise en avant avec le REX.

Adrien B Référent sécurité avec une adresse mail.

Attention aux liens qu'on met en place sur des vidéos ou manip qui doivent être sûres et bonnes.

- g) Commission Formation :

Une réunion visio le 9 mars avec Cédric Fairand, Sylvain Rauch et François Lemarié. :

François L redemande ses codes Mail FFME ligues.
Cédric avait beaucoup de données précises avec des taux de remplissage...

Sont actés :

4 ISAE, avec les chiffres de l'an dernier Cédric F dit qu'on remplit facilement.
1 SNE
1 moniteur GV
1 entraîneur
2 juges bloc
2 juges dif
1 ouvrier compétition niv 1
1 ouvrier de club
1 formation continue des Initiateurs.

La commission a également discuté des stages non-diplômants. Ces stages doivent revenir à l'initiative des clubs. En cas de manque sur un territoire, il sera possible d'y palier. Enfin, les stages escalade haut-niveau doivent revenir à la commission Haut-Niveau. Ils sauront mieux que nous ce dont ils ont besoin.

Le stage Haut les Filles :

Ce stage n'est pas reconduit pour la saison prochaine. Même si Sylvain confirme le fait d'une organisation chaotique et même compliquée, ce stage finalement plein à la dernière minute, nous laisse réfléchir à une autre manière de proposer aux femmes des stages mixtes lors desquels elles pourraient tout autant y trouver leur compte.

Thomas F voudrait le conserver à l'inverse Sabine V non. Un débat s'engage.

Finalement, ce stage ne se fera pas l'an prochain. Un effort de communication sera fait pour proposer aux femmes de s'inscrire sur des stages mixtes de clubs où l'on fera particulièrement attention à leurs souhaits.

Thomas P souligne le nombre important de cadres pour les stages de formation

François L aimerait qu'on puisse proposer une formation spécialement pour l'EN, pour les profs d'EPS. Sur les EPI, l'initiateur...

Le stage Alpinisme est à rediscuter et présenter autrement. Seulement 2 inscrits cette année.

3. Election du président : quelles solutions pour finir l'année ?

Thomas F nous explique que l'élection de janvier n'est pas valable. En effet, il pensait que c'était de fait la tête de liste : le président et ce n'est pas le cas. Il y a besoin d'une validation du président par l'AG et on ne l'a pas fait.

Aujourd'hui, techniquement, il n'est pas élu, mais en cas de carence, c'est l'élu d'avant du Comité absorbant qui est président.

4 solutions :

1. On redemande aux délégués de l'époque de se prononcer à nouveau avec anonymat.
2. Statuquo jusqu'à la prochaine AG en janvier
3. Convoquer une AG extraordinaire exprès pour ça
4. La commission électorale décide.

A notre 1^{er} CoDir, on avait statué que Thomas F devait se faire valider par les clubs, en leur envoyant un mail. Ce mail n'a jamais été fait.

Le président n'est donc pour le moment pas président.

Dernière réunion de bureau : Thomas P avait demandé à Thomas F ce qu'il comptait faire.

Thomas F, Sylvain R et Frédérique H quittent la salle pour ne pas prendre part à ce débat puisqu'il est directement impliqué.

Thomas P précise qu'il n'est pas simple d'annoncer aujourd'hui aux clubs qu'on s'est raté.

Quel serait la solution la plus simple ?

François L rappelle que le vote de bureau est également hors clous.

Pour rappel : le vote du bureau du 14/01/2017 avait été invalidé pour la raison qu'il n'avait pas été réalisé à bulletin secret. Afin d'y remédier, un vote en visio conférence avec vote par doodle vers Alain Carrière (Trésorier FFME) a été réalisé et a changé la composition du bureau : Thomas Paillette à la place de François Lemarié au poste de Secrétaire Général. Avec A Carrière recevant tous les votes, le résultat est là aussi remis en cause car l'anonymat n'est de nouveau pas respecté.

Et donc François L propose : Si on veut être complètement irréprochable, on refait un CoDir, on revote le bureau et le président. Ensuite on le fait valider par une AG extra en septembre.

Patrice Lemoine fait remarquer que si Thomas F avait fait ce mail, tout irait bien. Et là, on repart à zéro. !!

Thomas P veut trancher et propose avec Monique Z de faire tout en janvier avec une AG extra et une ordinaire à suivre. Un CoDir avant l'AG extraordinaire pour présenter un bureau à l'assemblée avec le président. Une fois voté on fait notre AG classique.

François L rappelle qu'un président est garant d'un projet.

Thomas F revient et demande la conclusion ?

Thomas P demande à ce qu'on ait une Commission Electorale pour l'AG

On attend la prochaine AG extra puis ordinaire de janvier. On fait un Codir en amont de la prochaine AG.

Le vote du bureau avec Alain Carrière est à refaire. Lors de l'AG extra on présente le président et ensuite on fait notre AG.

La raison de ce choix, d'un consentement unanime est que le fonctionnement actuel de la Ligue est en route, il faut le maintenir.

Nombre de votants :8. Thomas F annonce qu'il s'abstient.

7 voix pour et 1 abstention.

On demande à Sylvain de ne pas mettre nos numéros personnels sur le site.

4. Calendriers (Compétitions, Formations)

Calendrier :

Sylvain R a envoyé le calendrier général. Il y est reporté simplement les dates de compétition qui sont sûres.

Le calendrier est mis à jour en continu grâce au Drive. Les demandes par mail ont été effectuées sur les mails renseignés dans l'intranet. Certains clubs n'ont pas eu l'info car leur adresse n'est pas à jour. Néanmoins, Sylvain a doublé l'envoi aux présidents et aux salariés des clubs.

Quelques dates sont déjà sûres et le reste arrive au fur et à mesure. Le calendrier sera plus clair et bien avancé à la rentrée.

5. Calendrier du Comité Directeur.

Prochaine rencontre du CoDir :

- Mercredi 4 octobre 2017. Lieu à définir
- Jeudi 7 décembre 2017.
- Le 8 février initialement prévu est reporté au mardi 20 mars 2018 après l'AG
- Mercredi 13 juin 2018

Chaque CoDir sera précédé d'une réunion de bureau et un CoDir avant l'AG.

Thomas F demande à ce que l'AG soit un peu plus tard afin de clôturer les comptes.

L'Assemblée Générale de la Ligue se déroulera donc le : SAMEDI 18 FEVRIER 2018 à la journée.

Il manque une réunion des Présidents des Comité Territoriaux. On doit l'organiser avant cette fin d'année.

6. Questions diverses.

- Elections ok vu
- Retours sur les régionaux de diff à Rouen :

Thomas F explique qu'il y a eu un bug de communication sur la fiche compétition qui est sortie trop tôt.

Le club recevant a proposé un schéma et Thomas F a acté l'organisation. C'était surtout un test pour ce format de compét préparatoire aux Championnats de France.

Isabelle, François, Monique répondent qu'il a été difficile de se faire à cette organisation. Des grimpeurs qualifiés en demi pour faire 2 mouv' ce n'est pas super. Bref, ne pas remettre des cadets dans les voies des seniors. Les surclassés feront deux compét à suivre et ils y arrivent très bien.

Sylvain R déclare que personne n'a fait de retour clair et net en mail pour dire ça ne va pas.

Est-ce qu'on fait une compét pour des Frances ou post départementaux ?

Sylvain insiste et reste choqué par zéro retour.

Il ne faut plus faire l'erreur du coordinateur de la compétition qui est aussi Chef ouvrier, mais on était trop limite sur cette l'organisation. Sylvain dit qu'il était tout seul sur cette organisation.

Sylvain demande à ce qu'on lui dise clairement quand ça ne va pas. On pourrait par exemple faire comme sur les formations avec une enquête de satisfaction.

Antoine Domenech a été très sérieux et compétent sur cette ouverture, il faudrait le pousser vers un ouvrier national.

Au final, c'était une vraie réussite. L'aide de Maxime Richard, stagiaire STAPS sur l'événementiel a été succincte.

Sylvain demande que les compétiteurs et coachs écrivent sur les adresses ligues pour exprimer leur mécontentement, désagréments.

Sabine V ajoute qu'elle a trouvé gênant qu'une compét régionale ressemble un peu trop à l'ancienne interrégionale.

Sylvain R termine en disant que rien n'est recevable tant qu'il n'en a pas eu écho.

- Pourquoi n'a-t-on aucun compte rendu de réunion de bureau ?

Demande de François L.

Thomas P répond que les dernières réunions n'avaient rien de primordial à partager.

Ex embauche de Frédérique Haté, c'est une réunion actée en deux temps : la rencontre avec Thomas F et Thomas P le 6/04. Partage de notre décision auprès de Sabine et Ghislaine. On communiquerait si c'était important.

François L demande pourquoi Thomas P et thomas F étaient seuls pour l'embauche de Frédérique le 6/04/2017 ? Un retour du bureau aurait été la bienvenue. Seules Sabine V et Ghislaine P ont été informées de l'embauche et demande de validation.

Thomas P propose de faire un retour systématique des réunions de bureau.

Sabine V propose que l'on se complète sur ces Comptes rendus de bureau.

Qui fait quoi par rapport au salarié ?

Quel suivi dans l'avancement des missions ?

C'est souvent Thomas P qui suit les travaux.

François L précise sa demande sur les délais de réalisation des tâches.

Sylvain R répond qu'il a beaucoup de sollicitations et qu'il s'est un peu mal organisé. Et puis comment dire non ?

François L propose alors qu'en cas de charges importantes de travail, les élus soient sollicités.

Sylvain R précise que l'ambiance des derniers CoDir n'a pas favorisé une efficacité totale dans son travail. Cela semble s'apaiser et il en est très heureux. Il rappelle qu'il est prêt à travailler à tout horaire.

Le point trimestriel est bien et sera refait bientôt.

Thomas P : C'est vrai qu'on travaille plutôt dans l'urgence. Mais c'est vrai aussi que ça prend du temps.

Thomas F précise qu'on s'était donné jusqu'à fin juin pour mettre en place les commissions et le fonctionnement de la ligue. Ce qui est en passe d'être réalisé.

- Où en est le mur de Caen ?

Nico Cosson : réunion mardi, on a l'impression que la ville de Caen se basera sur un projet associatif d'un club. Le projet sera donc revu à la baisse par rapport au départ.

Isabelle C explique les démarches réalisées par Nicolas Cosson et indique qu'il s'est senti bien souvent un peu seul. Est-ce que le Comité Territorial peut intervenir ? Demande de courrier de la Ligue ?

Sylvain R parle de la phase préparatoire avec Nicolas et mairie. Il dit qu'il a aussi Alençon et Verson et Saint Lô ... Il serait intéressant d'emmener les élus voir un mur national. Il faut les suivre pour les convaincre.

Patrice L annonce le mur du Havre. Type Région ++ avec diff (Escalad&Caux) pour Sept 2019.

Une salle de bloc imminente au Havre ??? A voir

- Le Dossier CNDS. Qu'en est-il ?

Demande de François L.

Sylvain R répond que ça a été vu avec Bruno Champdavoine à la DRDCS

Aucune action ne rentre dans les actions possibles du CNDS.

A rendre pour le 30 juin.

- Litige entre ex-comités lors de la fusion.

Thomas P demande des précisions sur ce sujet.

Thomas F précise qu'une rencontre a déjà eu lieu avec la Fédération et l'ancien CR BN FFME pour les litiges d'avant fusion. Seul François L était disponible lors de cette réunion qui précise que les

demandes de mise au point ont été agressives et menaçantes surtout en provenance d'Alain Carrière. François L n'avait à ce moment pas toutes les réponses. Suite à cette réunion. François Léonardon a repris contact avec A Carrière où le ton a été plus cordial et les explications plus sereines. Alain Carrière en a pris acte.

Une nouvelle rencontre est prévue avec toute l'ancienne équipe qui sera présente.

Thomas F ne souhaite pas en parler plus pour le moment.

Fin de l'enregistrement de 3h40.

Compte rendu fini d'être rédigé le 28 novembre 2017 par François Lemarié d'après un enregistrement audio de la réunion du CoDir du 8 juin 2017.

Signatures du bureau				
Le président, Alain Deguet	Vice-présidente Monique Zuba	Trésorière, Isabelle Coco	Secrétaire général, François Lemarié	Membre du bureau, Ghislaine Potel
				